

Politique Environnementale

En plaçant les enjeux de santé mondiale au cœur de sa stratégie, MedinCell s'évertue à minimiser son impact sur l'environnement, en intégrant l'action climatique et la durabilité dans le cycle de vie de ses produits afin de préserver la biodiversité et les ressources pour les générations futures.

Cette Politique Environnementale (la « Politique Environnementale ») décrit les engagements soutenus par MedinCell pour se conformer à la législation applicable, ainsi que les actuels objectifs de réduction de l'impact environnemental.

Cette Politique Environnementale est amenée à être modifiée sporadiquement pour s'adapter aux évolutions du cadre réglementaire et instaurer une dynamique d'amélioration continue.

Comme décrit dans notre politique RSE, MedinCell s'engage à :

- **Développer des produits avec un impact environnemental réduit ainsi que des technologies plus durables,**
- **Réduire les émissions et les déchets lors de la manufacture des produits et adopter une démarche Lean en intégrant la qualité dès la conception pour les transferts de technologie vers nos partenaires,**
- **Minimiser notre empreinte globale en réduisant et triant nos déchets, en rationalisant notre consommation d'énergie et en réduisant nos émissions.**

Afin d'atteindre ses objectifs, MedinCell a implémenté des objectifs clairs faisant partie intégrante de la feuille de route 'Environnement' que chaque département se doit d'intégrer dans ses missions. Par exemple, MedinCell attend de tous ses collaborateurs au quotidien :

- Une manipulation et un stockage précautionneux des produits chimiques afin de prévenir toute éventuelle fuite et signaler tout épanchement,
- Une utilisation raisonnable de l'eau et de l'électricité, en éteignant les lumières et les appareils électriques non-utilisés,
- Une utilisation des modes de déplacements doux lorsque c'est possible,
- Un tri des déchets rigoureux et une réduction de ceux-ci à la source,
- Une optimisation des ressources et processus (papier, solvant, matière première, ...)
- Une prise en compte du coût environnemental dans le coût global d'un produit et lors de l'optimisation de la technologie,
- Un temps de la R&D dédié à la recherche de sources de polymères alternatives et de réduction de solvant.

De plus, nous attendons de nos fournisseurs et partenaires d'affaires qu'ils adoptent des pratiques responsables de l'environnement, comme décrit dans le Code d'Éthique et le Code de Conduite Fournisseurs. Nous croyons qu'engager des partenaires engagés de manière responsable permet d'améliorer l'amélioration continue des pratiques en cohérence avec notre ambition de développer des produits à impact environnemental réduit.

Cette Politique décrit l'engagement de conformité de MedinCell vis-à-vis de la réglementation applicable, ainsi que le périmètre du système de management environnemental et son application en fonction des différents sujets.

Engagement de l'équipe managériale de MedinCell :

Cette Politique Environnementale et la stratégie associée sont décrites plus précisément par thèmes dans les sections suivantes ainsi que dans la Roadmap.

Conformité Réglementaire :

MedinCell est une entreprise située en France et se conforme par conséquent à la loi française et aux textes appliqués à l'Environnement (Code de l'Environnement, Loi sur l'Eau, Loi LAURE, Grenelle II, mais également aux arrêtés ministériels and arrêtés préfectoraux). Nous nous efforçons de réduire nos émissions de CO2 pour suivre l'engagement de la France aux Accords de Paris, ainsi qu'à œuvrer pour les Objectifs de Développement Durable.

Certains de nos fournisseurs et partenaires étant situés hors du territoire français, nous nous assurons contractuellement de leur respect des lois locales ainsi que des standards et règlements internationaux applicables.

Management Environnemental (ODD 13) :

Le système de management environnemental de MedinCell est basé sur le respect de la réglementation, le management des risques environnementaux, l'intégration des parties prenantes et l'amélioration continue. Nous utilisons la roue de Deming pour implémenter notre stratégie de manière efficace, en suivant les quatre étapes décrites dans le modèle : Planifier, Déployer, Contrôler, Agir.

Afin d'anticiper les risques et de prendre conscience de notre impact environnemental, nous mettons notre analyse de risques environnementale à jour régulièrement afin d'éviter tout faille et de pouvoir réagir dans les délais les plus courts en cas d'aléa. Cette analyse de risques va également permettre une prise de conscience et encourager les bonnes pratiques.

Puisque les challenges environnementaux sont une préoccupation commune, nous croyons fermement que chaque personne de notre équipe à MedinCell doit s'efforcer d'intégrer des objectifs de durabilité dans son travail, en cohérence avec ceux définis dans la roadmap.

I. Management de l'eau et Protection des Ressources Naturelles (ODD 6)

En tant qu'acteurs engagés de la Santé Mondiale, nous reconnaissons que l'accès à l'eau potable est essentiel et un droit humain fondamental. Nous nous efforçons de protéger nos ressources en eau en réduisant notre impact direct ou indirect sur l'eau. Nous entendons réduire notre consommation d'eau, traiter correctement tous nos effluents, et réduire ou éliminer toute pollution directe ou indirecte.

Nous suivons notre consommation d'eau pour détecter immédiatement toute éventuelle fuite ou usage inapproprié. Dans nos locaux, l'eau qui est en contact avec les solvants ou produits chimiques n'est jamais reliée au réseau d'eau de ville, mais est éliminé dans des contenants spécifiques afin de subir un traitement adéquat. Toute fuite de produit chimique dans l'environnement est empêchée grâce à la présence d'un sol imperméable dans le laboratoire, ainsi que des rétentions dans la zone de déchets dangereux ainsi que dans chaque lieu de stockage de produits chimiques. Des actions et procédures sont en place pour réagir à tout potentiel déversement dans les délais les plus courts.

Nous suivons également notre consommation d'eau pour déterminer les étapes du processus les plus gourmandes en eau, et ainsi mettre en place des actions pour réduire la consommation lors du processus de manufacture.

Pour certains produits, notre technologie permet de réduire la quantité de principe actif nécessaire au traitement, réduisant par conséquent les besoins en eau pour la manufacture du principe actif, mais aussi la contamination de l'eau par les produits chimiques rejetés dans les excréations humaines.

II. Qualité de l’Air et Management de l’Energie (ODD 7, 11)

Nous cherchons proactivement à réduire notre impact sur l’environnement en évaluant et en réduisant notre empreinte carbone, en faisant de la conception des technologies et processus de fabrication plus durables une préoccupation actuelle.

Afin de respecter la loi LAURE (*Loi sur l’Air et l’Utilisation Rationnelle de l’Energie*), nous nous efforçons de mesurer et limiter autant que possible nos émissions dans l’atmosphère, que ce soient des émissions de produits chimiques ou de dioxyde de carbone.

Pour être aligné avec les Accords de Paris, MedinCell s’efforce de réduire ses émissions de CO₂ autant que possible afin de limiter le réchauffement climatique.

Nous évaluons notre empreinte carbone aussi précisément que possible en intégrant les scopes 1, 2 et 3 du *GreenHouse Gas Protocol*. Cette évaluation nous permet d’identifier les postes les plus émetteurs, que ce soit par les émissions directes ou dans la chaîne d’approvisionnement, et de réduire ainsi notre empreinte carbone.

Tous nos contenants de produits chimiques sont équipés de filtres à charbon actif afin d’empêcher la fuite de substances nocives pour l’atmosphère.

Nous évaluons notre consommation d’énergie pour détecter tout éventuel usage superflu et nous efforçons de choisir des fournisseurs d’énergie plus verts.

III. Waste Management :

MedinCell réalise principalement des activités de recherche et développement sur son site, nécessitant l’utilisation de produits chimiques et par conséquent la production de déchets dangereux. Les activités de bureau entraînent également une production de déchets. Nous nous engageons à trier et éliminer de manière appropriée tous les déchets, dangereux ou ménagers. MedinCell reconnaît sa responsabilité depuis leur production jusqu’à leur élimination.

Le trajet des déchets dangereux est décrit dans l’Analyse de Risques Environnementale et des actions sont en place pour assurer une élimination sécurisée de ce type de déchets. Le meilleur déchet est celui qui n’existe pas, donc nous nous efforçons de réduire leur production à toutes les étapes du cycle de vie de nos produits, depuis la conception à l’application médicale, en incluant la production et la chaîne logistique.

IV. Préservation de l’Environnement et de la Biodiversité :

La préservation de notre environnement proche est nécessaire à la protection de la biodiversité et de la nature. Le département de l’Hérault contient une flore et une faune précieuses et diversifiées, ainsi que des sites naturels d’intérêt. La loi française définit les espaces naturels protégés (notamment par la Loi Natura 2000). La cartographie et l’évaluation de la présence de zones protégées autour du site de Jacou a révélé que l’entreprise n’était pas située dans une zone concernée par les mesures de protection.

Puisque nous conduisons majoritairement des activités de recherche et de développement, et n’avons pas de chaîne de production à grande échelle, notre impact direct sur l’environnement peut être considéré comme limité. Cependant, nous restons attentifs à la préservation de la biodiversité et nous efforçons d’implémenter des actions à impact positif.

V. Développement d’une technologie à impact environnemental réduit

Plus qu’une innovation révolutionnaire, la technologie que nous développons permet également de challenger la progression environnementale dans l’industrie pharmaceutique.

Cette technologie fixe des ambitions environnementales pour le futur des biotechnologies, grâce à une conception qui permet de réduire le gaspillage de médicaments, ainsi que la production de déchets et des besoins en énergie lors de la production. En développant un médicament injectable à longue durée d'action, seule la quantité de principe actif optimum est délivrée, évitant une utilisation superflue et le gaspillage métabolique des ingrédients actifs. Ce mode de délivrance réduirait de ce fait la médication des eaux due au rejet de substances actives par les excréments humains. Il garantirait également l'adhésion des patients au traitement et permettrait ainsi de réduire la quantité de médicaments inutilisés rejetés hors de la chaîne de traitement. De plus, l'administration en longue durée pourrait réduire la quantité d'emballages nécessaires tout au long de la chaîne d'approvisionnement et de distribution.

Nous nous efforçons de concevoir des technologies plus durables en orientant la recherche vers de nouveaux polymères biosourcés, solvants et composants alternatifs pour les technologies futures.